



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Desserte TGV de la gare Nîmes centre

Question écrite n° 26615

Texte de la question

M. Philippe Berta attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports, sur l'inquiétude de beaucoup de Nîmois quant au devenir de la gare Nîmes centre, suite à l'ouverture de la gare Nîmes Pont du Gard. Depuis l'ouverture de la nouvelle gare, les usagers des lignes TGV constatent la suppression de nombreux trains à destination ou au départ de Nîmes centre, au profit de la gare Nîmes Pont du Gard, cette modification rallongeant considérablement le temps de trajet des Nîmois et des touristes souhaitant se rendre dans la ville. Les TGV actuellement maintenus par la SNCF ne correspondent, souvent, pas aux besoins des usagers, notamment sur les horaires de fin de journée. Il lui demande, par conséquent, quels sont les engagements du Gouvernement et de la SNCF quant au maintien, sur le court, moyen et long terme, d'un niveau satisfaisant de liaisons TGV, sur l'ensemble de la journée, avec la gare Nîmes centre.

Texte de la réponse

Dans le prolongement de la mise en service en juillet 2018 de la nouvelle ligne à grande vitesse entre Nîmes et Montpellier et de la gare de Montpellier Sud de France, la gare de Nîmes Pont du Gard a ouvert aux voyageurs le 15 décembre 2019. L'ouverture de la gare nouvelle de Nîmes Pont du Gard s'est traduite par une amélioration globale de la desserte de Nîmes. En 2019, Nîmes était desservie par 10 allers-retours TGV avec Paris. Avec la gare nouvelle, le service annuel 2020 a permis de renforcer l'offre en conservant 9,5 allers-retours avec TGV INOUI et SNCF RENFE en coopération, tandis que 3,5 allers-retours OUIGO assurent en plus une liaison entre Paris-Nîmes-Montpellier. Le service annuel 2021 a conservé ces 13 allers-retours. L'offre est restée par ailleurs équilibrée entre les gares nouvelles et historiques de Montpellier et Nîmes et les deux agglomérations ont continué de bénéficier d'une fréquence à l'heure quasi systématique. Par ailleurs, la desserte Montpellier – Nîmes centre – Lyon a gagné une fréquence en semaine en 2021, temporairement suspendue du fait de l'adaptation de l'offre TGV dans le cadre de la crise sanitaire, avec un départ TGV INOUI de Montpellier Saint Roch à 05h27 et de Nîmes centre à 05h55, à destination de Lyon Part Dieu (arrivée à 07h20). Ainsi l'offre initiale 2021 était composée de 6 allers-retours entre Lyon – Nîmes centre – Montpellier Saint Roch, et 5 allers-retours entre Lyon – Nîmes Pont du Gard – Montpellier Sud de France. Avec la transformation du groupe SNCF en société anonyme mise en place par la loi pour un nouveau pacte ferroviaire du 27 juin 2018, le Gouvernement a souhaité donner plus de marges de manœuvre à la SNCF et la responsabiliser dans ses choix d'organisation. Il n'en reste pas moins attentif à ce que le niveau d'offre permette de répondre aux besoins de mobilité dans les territoires. Ainsi, l'ouverture de la ligne à grande vitesse et des gares nouvelles a bien été synonyme d'une amélioration globale des dessertes pour les Nîmois, en préservant un rôle essentiel pour la gare de Nîmes centre.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Berta](#)

Circonscription : Gard (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26615

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2020](#), page 1023

Réponse publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8887